

**Questions du BAPE relative à Oléoduc Énergie Est
 adressées au ministère des Forêts, de la faune et des parcs
 Séance du 15 mars 2016 PM**

Commentaires du ministère des Forêts, de la faune et des parcs (MFFP)

1. Questions

Question 1 : Quels sont les enjeux fauniques du marais Léon-Provancher ?

Le territoire du marais Léon-Provancher est une aire protégée de 125 hectares située sur la rive nord du fleuve St-Laurent, quelques kilomètres à l'ouest de la ville de Québec, géré par la Société Provancher d'histoire naturelle du Canada.

Le territoire a reçu le statut de réserve naturelle le 31 août 2005. Une réserve naturelle est un milieu naturel privé légalement reconnu par le Ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques afin d'en assurer la conservation. L'organisme de conservation Canards Illimités a aussi investi des sommes importantes sur ce territoire pour l'aménagement d'un marais de 19 ha.

Le tableau suivant présente la liste des espèces désignées menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être au Québec en vertu de la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables (LEMV). Cette liste n'est pas exhaustive, car plusieurs groupes d'espèces n'ont pas fait l'objet d'inventaire, telles que les chauves-souris.

Liste des espèces menacées, vulnérables ou susceptibles de l'être (EMVS) présentes sur le territoire du marais Léon-Provancher		
NOM COMMUN	GENRE	ESPECE
Mollusque		
Elliptio à dents fortes	<i>Elliptio</i>	<i>crassidens</i>
Oiseaux		
Aigle royal	<i>Aquila</i>	<i>chrysaetos</i>
Engoulevent d'Amérique	<i>Chordeiles</i>	<i>minor</i>
Faucon pèlerin anatum	<i>Falco</i>	<i>peregrinus anatum</i>
Martinet ramoneur	<i>Chaetura</i>	<i>pelagica</i>
Moucherolle à côtés olive	<i>Contopus</i>	<i>cooperii</i>
Paruline du Canada	<i>Wilsonia</i>	<i>canadensis</i>
Petit blongios (Petit butor)	<i>Ixobrychus</i>	<i>exilis</i>
Pic à tête rouge	<i>Melanerpes</i>	<i>erythrocephalus</i>
Pygargue à tête blanche	<i>Haliaeetus</i>	<i>leucocephalus</i>
Quiscale rouilleux	<i>Euphagus</i>	<i>carolinus</i>
Sterne caspienne	<i>Hydroprogne</i>	<i>caspia</i>
Garrot d'Islande (Population de l'est)	<i>Bucephala</i>	<i>islandica</i>
Source: MFFP		

Question 2 : Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ? Si oui, qui a été rencontré ? Quand ces rencontres ont-elles eu lieu ? Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est

Puisque les permis sont délivrés par les unités régionales, les réponses à la question 2 ont été identifiées par les représentants des régions. Il faut noter qu'au cours de la période 2013 – 2015 plusieurs échanges ont eu lieu entre des représentants régionaux et les représentants du consultant, soit la firme UDA, sur l'objet spécifique des dates de restriction pour le poisson en vue des travaux de levées sismiques dans les cours d'eau. Également certaines questions ont été posées par le consultant sur les inventaires dans l'habitat du poisson.

Bas-Saint-Laurent

Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ceux d'Oléoduc Énergie Est ?

Oui, à deux reprises.

Qui a été rencontré ?

15 mai 2013 : François Goudreau, ing. (Trans Canada); Caroline Beaudry, responsable des relations avec les communautés (Trans Canada); Craig Schell, directeur national (Trans Canada); Claude Veilleux, chargé de projet (UDA); Caroline Lepage, chargé de projet (UDA).

2 décembre 2015 : Claude Veilleux, chargé de projet (UDA); Bruno St-Laurent (Trans Canada).

Quand ces rencontres ont-elles eu lieu ?

La première fois, le 15 mai 2013, le promoteur a présenté son projet. Il a également demandé des données pertinentes telles que les occurrences d'espèces fauniques à statut précaire. Le promoteur a été informé des vulnérabilités dans la région, notamment de quelques passages prévus dans l'habitat de la tortue des bois. Le promoteur a répondu que, dans la mesure du possible, il passerait par forage directionnel et que ça ne causerait pas de problème.

Une deuxième rencontre a eu lieu le 2 décembre 2015. Le promoteur a alors signalé que le tracé avait été modifié pour tenir compte de l'élimination du projet de terminal à Cacouna. L'initiateur du projet confirme que le nouveau tracé passera dans l'habitat de la tortue à trois reprises, et que deux passages ne pourraient pas être effectués au moyen de la méthode de forage directionnel. Pour le ministère, cela entraînera des impacts. L'initiateur du projet s'est engagé à transmettre les fichiers de forme du nouveau tracé pour que le personnel de la région puisse l'examiner plus en détail. Le MFFP n'a jamais obtenu ce tracé.

À partir de l'examen des fichiers de forme obtenus du MDDELCC, il a été constaté que la préoccupation soulevée au niveau de l'habitat de la tortue des bois n'a pas été considérée par l'initiateur du projet.

Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est ?

Non

Capitale nationale

Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ceux d'Oléoduc Énergie Est ?

Oui

Qui a été rencontré?

M. Jean-François Poirier de l'entreprise UDA, un consultant d'Énergie Est. Les échanges ont eu lieu sur les travaux préliminaires soit les travaux de relevés sismiques aux points de traversées du fleuve Saint-Laurent. Des autorisations ont été émises concernant ces travaux.

Quand ces rencontres ont-elles eu lieu?

Plusieurs rencontres téléphoniques ont eu lieu au cours des années 2014 et 2015. Puisque les autorisations du MFFP ont été transmises à l'initiateur du projet, les échanges avec le ministère concernant les relevés sismiques ne sont plus nécessaires.

Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est ?

Oléoduc Énergie Est possède déjà les autorisations nécessaires pour la réalisation de leurs travaux.

Mauricie

Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ceux d'Oléoduc Énergie Est ?

Oui

Qui a été rencontré?

Les spécialistes de la faune de la direction régionale et les représentants du Groupe UDA (Claude Veilleux) et Trans Canada (Éric Nadeau et Bruno St-Laurent).

Quand ces rencontres ont-elles eu lieu?

La seule rencontre tenue en présence de plusieurs ministères a eu lieu le 19 septembre 2013 à Trois-Rivières. Une présentation du tracé préliminaire a été effectuée. Aucune demande n'a été formulée au MFFP lors de cette rencontre.

Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est ?

Non

Lanaudière

Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ceux d'Oléoduc Énergie Est ?

Il n'y a pas eu de rencontre avec les représentants de l'initiateur du projet. La seule communication s'est faite par téléphone par le consultant au sujet de l'émission de permis SEG, le consultant ayant des questions concernant les demandes régionales pour la remise des rapports.

Qui a été rencontré?

Personne n'a été rencontré.

Quand ces rencontres ont-elles eu lieu?

Aucune rencontre n'a été tenue.

Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est ?

Non

Montréal

Y a-t-il eu des rencontres entre les représentants du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ceux d'Oléoduc Énergie Est ?

Oui

Qui a été rencontré ?

Groupe UDA inc (principalement M. Jean-François Poirier), un consultant d'Énergie Est. Les échanges ont traité des travaux préliminaires soit les travaux de sondages géotechniques aux points de traversée des grands cours d'eau (autorisation et avis de non-assujettissement).

Quand ces rencontres ont-elles eu lieu ?

Entre le mois de mai 2014 à mars 2016.

Avons-nous des documents à transmettre à Oléoduc Énergie Est ?

Les données fauniques du ministère reliées au périmètre du tracé ont déjà été transmises à Énergie Est.

Question 3 : Quels sont les balises permettant de qualifier l'impact d'un projet sur les habitats de la faune ?

Il faut consulter le document élaboré par le MFFP, joint au présent envoi : *Lignes directrices pour la conservation des habitats fauniques, 4^e édition.*

Jean-François Bergeron
Direction de la planification et de la coordination
418. 266-8171, poste 3122

Le 6 avril 2016

\\Seadir\hdir\H1173\H1173be\Environnement\Etudes_Impacts\Oleoduc_Energie_Est\BAPE\Question\Commentaires_MFFP_QuestionsBAPE.doc